

2025—2026

Régime de soins de santé et dentaires de l'AÉUM

Assurer aujourd'hui.
Garantir demain.



Votre couverture comprend :



Santé



Dentaire



Vision



Voyage

Période de retrait et de changement de couverture

13 août au 26 septembre 2025*

Si vous êtes admissible, les frais du Régime, les soins de santé virtuels (HI) et le Programme de protection juridique (Les Essentiels) sont inclus dans vos frais de scolarité.

Au cours de cette période, vous pouvez vous retirer du Régime, modifier votre couverture ou inscrire les membres de votre famille. Visitez studentcare.ca pour la marche à suivre.

***Attention !** Si vous complétez votre retrait avant le **24 août**, les frais du Régime seront retirés de votre compte étudiant avant la date limite de paiement des frais de scolarité.

En plus : des services conçus pour soutenir les étudiant·es

Soins de santé virtuels



HI

Fourni par **Dialogue**

Des soins de santé virtuels qui vous mettent en contact avec des infirmier·ères et des médecins de partout au Canada

Programme de protection juridique



Les
Essentiels

Un service de consultation pour toute question juridique et une représentation juridique pour les litiges liés au logement, à l'emploi, aux études, etc.

Économisez davantage !

Consultez un·e professionnel·le des Réseaux Studentcare pour plus d'économies sur les services de santé.

Visitez studentcare.ca pour une description complète de la couverture, les détails sur l'admissibilité et les numéros de contrat.



Numérisez
pour les détails
du Régime

Studentcare devient

ALUMO

